2026/037

COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 24 septembre 2026
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 05 OCT. 2026

Nombre de conseillers :
- **En exercice :19**
- **Présents : 18**
- **Votants : 19**
- **Pouvoir : 1**

Point 12 – Projet agrivoltaïque

L'entreprise Akuo Energy souhaite installer un parc agrivoltaïque sur l'exploitation agricole de M. Bastien HUET. Cette installation bénéficierait à la fois à l'entreprise Akuo Energy qui exploiterait les panneaux solaires, et à M. HUET qui bénéficierait de l'ombre créée par les panneaux pour protéger les cultures en cas de forte chaleur et de sécheresse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le lancement du développement du projet de parc agrivoltaïque sur le territoire de la commune au profit d'Akuo Energy
- **AUTORISE** Akuo Energy à emprunter dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de parc photovoltaïque les chemins ruraux appartenant à la commune et les voies publiques contre garantie de la remise en état après tout dommage potentiel généré par la société
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent au projet
- **AUTORISE** le Maire à engager les démarches nécessaires pour constater la désaffection du chemin puis la cession par vente du chemin cadastral désaffecté sur l'emprise du projet agrivoltaïque. L'ensemble des coûts dont les frais d'arpentage liés à ces changements seront supportés par les porteurs du projet agrivoltaïque

Lorry-lès-Metz, le 29 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE LORRY-LÈS-METZ

Philippe GLESER

La secrétaire de séance

Sandra GETTO